

COMMUNE DE LAPERRIERE-SUR-SAONE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 JUIN 2009

Compte rendu de la précédente réunion : adopté

CONVENTION LOCALE – ECOLE NUMERIQUE RURALE.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le contenu de la convention locale pour le projet d'Ecole Numérique Locale. Cette convention est adoptée à l'unanimité.

AGREGATION DES COMPTABILITES PUBLIQUES (COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Information faite aux membres du CM sur le cahier des charges relatif à la réalisation de travaux d'agrégation sur le territoire de la Communauté de Communes Rives de Saône Saint-Jean-de-Losne - Seurre. Accord, à l'unanimité, des membres du Conseil Municipal du projet de cahier des charges relatif à la réalisation de l'étude d'agrégation.

INFORMATION SUR TRAVAIL D'INTERET GENERAL.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'inscription de la Commune comme organisme accueillant d'acteurs du Travail d'Intérêt Général.

QUESTIONS DIVERSES.

- Fête du Comice Agricole du Canton de Saint-Jean-de-Losne, le 5 juillet prochain. En attente de plus amples renseignements sur les activités de l'Association avant d'allouer une subvention.
- Nettoyage des bords de Saône, mercredi 10 juin prochain.
- Ventes des tables et des chaises de l'école élémentaire. Voir avec la Trésorerie de St-jean-de-Losne, afin de définir le mode de vente de ce matériel d'occasion.
- Suite à la réunion des communes du RPI concernant la création d'une école unique, chaque conseil municipal devra décider de l'existence ou non d'un pôle scolaire unique. A suivre.
- Réception des travaux de la RD24 (1^{ère} tranche), le jeudi 9 juillet 2009, à 11h, au préfabriqué de l'école. Tous les membres du Conseil Municipal sont conviés à cette réunion.
- Contacter l'entreprise Contet-Bourotte pour le problème d'étanchéité du toit de la salle des fêtes.
- Suite des travaux d'aménagement de la RD24. Décision prise durant la préparation du budget primitif 2010.
- Course de Dragon Boat – Le 5 juillet 2009 à Saint-Jean-de-Losne. Renseignements auprès de Madame Patricia FAUDOT.

Le Maire,
Jean-Luc SOLLER

Destinataires : MM et MMES les Conseillers Municipaux.